

Sauvegarde et Défense de l'Environnement De Mandelieu la Napoule et de l'Estérel

Association déclarée en Sous-Préfecture de Grasse le 10 Mai 2005 : N° 0061021504 et au JO n° 24 du 11 Juin 2005 enregistré sous le N° 54

aux membres

Mandelieu, le 28 juillet 2005

Cher(e) ami(e),

Nous avons tous pris connaissance de la lettre n°4 du Maire en date du 8 juillet 2005 consacrée exclusivement au projet d'un C.D.S.U à Mandelieu.

Nous nous félicitons que les efforts déployés par notre Maire aient abouti favorablement.

En revanche nous nous interrogeons sur l'ambiguïté de la réponse du Préfet qui à **aucun moment n'affirme que le projet d'implantation d'un C.D.S.U à Mandelieu est abandonné.** C'est pour cette raison que nous vous appelons à la plus grande vigilance.

Quant à nous, nous sollicitons un rendez-vous avec le Préfet et nous nous rapprochons d'un avocat pour pouvoir accéder au dossier.

Nous demeurons également attentifs à toutes les actions qui pourraient nuire à l'environnement de Mandelieu et de la Napoule.

Par votre adhésion à l'association vous nous permettez d'avoir les moyens de notre action.

Je vous remercie pour toute l'attention que vous accordez à la lecture de cette lettre
Cordialement.

Le Président
J.C. GLOMAUD

